

ASSEMBLÉE NATIONALE24 janvier 2025

PPRE INVITANT LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS À REFUSER LA RATIFICATION DE
L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE L'UE ET LE MERCOSUR - (N° 695)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 5

présenté par
M. Lepers, Mme Petex, M. Brigand, M. Bony et M. Ray

ARTICLE UNIQUE

Après l'alinéa 24, insérer l'alinéa suivant :

« Considérant que la souveraineté alimentaire de l'Union européenne est un enjeu majeur pour l'avenir et qu'il convient donc d'agir avec force pour la protéger des conséquences néfastes qu'engendrerait une libéralisation démesurée des échanges internationaux de produits agricoles . »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement introduit la notion de protection de la souveraineté alimentaire de l'Union européenne. En effet, la concurrence déloyale des produits venant du Mercosur importés à bas prix entraînerait nécessairement la disparition de nombreuses exploitations européennes, voire de filières entières. L'Union européenne deviendrait donc dépendante de ses importations et ne serait plus en mesure, à terme, de nourrir sa population.